



Grenoble, le 13 janvier 2020

## Lettre ouverte à Madame la Rectrice de Grenoble

Madame la Rectrice,

C'est très solennellement que nous prenons la décision de vous adresser cette lettre, « que vous lirez peut-être... »

Nous, Snes-FSU, avons participé au comité de suivi de la réforme fin décembre, avec le sentiment de ne pas avoir trouvé le plus petit espace pour faire entendre la parole de la profession, et en particulier au sujet des nouvelles épreuves de baccalauréat, rebaptisées E3C dans la novlangue désormais chère à notre ministère. Nous avons pourtant, à plusieurs reprises, alerté sur les difficultés de mises en œuvre dans les établissements livrés à eux-mêmes, sur le non-sens que représentaient ces épreuves à ce moment de l'année et sous cette forme, pour les professionnels de terrain que nous sommes, mais sans succès. Tout au plus avons-nous reçu quelques paroles qui se voulaient empreintes de bienveillance et de consolation, voire de morale, comme s'il s'agissait de faire de ces difficultés professionnelles et vécues au quotidien de pures questions d'affects.

Aussi,

Considérant que nos élèves ne sont absolument pas prêts à passer des épreuves de bac après seulement quatre mois de cours, et qu'il s'agit d'un non-sens pédagogique de les y présenter ;

Considérant la circulaire ministérielle indiquant les modalités de passation indigne de ces épreuves : pas de période de révision, pas de banalisation de cours, salles de cours traditionnelles, durée de l'épreuve supérieure au temps des heures de cours, gestion des 1/3 temps, surveillance des salles par une seule personne...

Considérant, au vu de la période large de passage des épreuves, que le risque de fuite des sujets très similaires entre établissements paraît inévitable ;

Considérant la large disparité des conditions-mêmes de passage d'un établissement à l'autre, induisant de manière inhérente inéquité entre les élèves, voire à l'intérieur d'un même établissement ;

Considérant que les enseignants se sentent en difficulté et sous pression face à la mise en œuvre de programmes trop lourds rapportés aux volumes horaires ;

Considérant la logique anti-pédagogique induite par ces épreuves (zapping permanent et fin du nécessaire temps long d'apprentissage) qui participe à la perte de sens de notre métier, et du sentiment de participer à la mise en échec de nos élèves ;

Considérant les conditions de rémunération méprisantes pour la correction des copies ;

Considérant que la dématérialisation des copies nous fait craindre une surveillance du rythme de correction et de la moyenne des notes attribuées, ainsi qu'un risque de défaillance technique à grande échelle, sans compter que nous ne sommes pas équipés de matériel informatique fourni par l'État ;

Considérant que par votre absence d'écoute, et bien sûr en amont, celle du ministre, vous portez l'entière responsabilité de la situation ;

**Nous Snes-FSU académique, portons à votre connaissance que nous déposons un préavis de grève sur l'ensemble de la période de passation de ces épreuves dans l'académie de Grenoble. Dans l'intérêt de nos élèves, nous appelons à ne pas organiser ces épreuves anticipées sur la deuxième quinzaine de janvier et demandons à ce qu'elles soient annulées et transformées en épreuves terminales et nationales en fin d'année.**

Corinne BAFFERT, Secrétaire Générale

François Lecointe, Secrétaire Général adjoint